

MASTERS DE PLAN-LES-OUATES – ELITE

RÈGLEMENT

1. 16 Equipes invitées, représentant chacune une société, participent au Masters. Toutefois, la société organisatrice pourra aligner une seconde équipe en cas de défection de dernière minute.
2. Le concours se dispute en triplettes. Les parties se déroulent en 13 points ou 40 minutes environ, A chaque tour 12 équipes jouent et 4 sont au repos.
3. Chaque équipe est composée de 3 joueurs de la même société. Ils doivent être en possession de la licence de l'année en cours. Le port du maillot de la société est obligatoire.
4. La finance d'inscription est de CHF 260.- par triplette à verser dans le délai fixé par les organisateurs.
5. L'inscription sera prise en considération dès réception du paiement. Celle-ci comprend le repas du samedi soir et du dimanche à midi (sans les boissons).
6. Les équipes se présentant en retard au signal de départ d'une partie seront pénalisées de 1 point par tranche de 5 minutes.
7. Si, lors du signal de fin de partie, une mène est en cours, celle-ci doit être terminée. Si avant l'annonce de fin de partie, le but a été lancé et qu'il n'est pas réglementaire, il sera mis en place par l'adversaire et le mène sera jouée.
8. Lors du signal de fin de partie, si le but n'a pas encore été lancé, la partie est terminée.
9. Le joueur dispose d'une minute pour jouer sa boule. Le but et les boules doivent être marqués afin d'éviter des contestations en cas de déplacement accidentel provoqué par une boule provenant d'un jeu voisin.
10. La répartition des points se fait comme suit:

Partie gagnée :	3 points
Partie nulle :	2 points
Partie perdue :	1 point
Forfait :	0 point

11. En cas d'égalité entre 2 équipes, c'est le résultat de la confrontation directe qui est pris en considération et ce, quels que soient les rangs concernés.
Si plus de 2 équipes sont à égalité et que les confrontations directes ne permettent pas de les départager, il sera tenu compte du goal-average entre ces équipes. En cas de nouvelle égalité, c'est le goal-average de l'ensemble des parties qui sera déterminant.
12. Les parties se jouent selon le règlement de jeu de la FSP. Le but à 50 cm minimum des ficelles, y compris aux extrémités.
13. Les décisions de l'arbitre sont sans appel.
14. Tous les cas non prévus par le présent règlement sont tranchés par l'arbitre et le comité d'organisation.

15. Horaires Samedi de 14 à 23 heures
 Dimanche de 08 à 18 heures

16. Prix du Masters	1 ^{er}	CHF	660.-	6 ^{ème}	CHF	180.-
	2 ^{ème}	CHF	480.-	7 ^{ème}	CHF	150.-
	3 ^{ème}	CHF	330.-	8 ^{ème}	CHF	120.-
	4 ^{ème}	CHF	240.-	9 ^{ème}	CHF	90.-
	5 ^{ème}	CHF	210.-	10 ^{ème}	CHF	60.-

11^{ème} au 16^{ème} bouteilles

pour tous les joueurs : un gobelet souvenir en étain.

PÉTANQUE DU CAMP

Plan-les-Ouates, décembre 2005